

DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Notre mission

- Organiser des services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de notre compétence et s'assurer de leur qualité;
- Veiller à la réussite de nos élèves ;
- Promouvoir et valoriser l'éducation publique sur notre territoire;
- Contribuer au développement social, culturel et économique de notre région.

Notre vision

Une culture collaborative pour développer le plein potentiel.

Nos valeurs

L'équité -- La bienveillance -- L'engagement

Nos services éducatifs

Éducation préscolaire : Passe-Partout et préscolaire 4 ans offerts selon différentes modalités dans certaines écoles ciblées. Le préscolaire 5 ans est offert à temps plein dans toutes les écoles primaires du territoire.

Enseignements primaire et secondaire : Offerts à tous les élèves de la Commission scolaire de l'Estuaire conformément au régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). S'ajoutent des programmes d'enrichissement offerts dans certaines écoles, des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), des services éducatifs complémentaires et des services d'enseignement au centre de réadaptation du Centre jeunesse Côte-Nord (Pavillon Richelieu) au secondaire.

Formation générale aux adultes

- Enseignement conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou d'un certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS) et à l'acquisition de préalables pour l'entrée en formation professionnelle;
- Accueil, référence, conseil et accompagnement (SARCA);
- Tests d'équivalence de niveau de scolarité et tests d'aptitudes générales (TDG);
- Reconnaissance des acquis et des compétences ;
- Services complémentaires en orthopédagogie, service social et orientation.

Formation professionnelle

- Formation conduisant à l'attestation d'études professionnelles (AEP), au diplôme d'études professionnelles (DEP) ou à l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP);
- Services aux entreprises;
- Accueil, référence, conseil et accompagnement (SARCA);
- Tests d'aptitudes générales ;
- Reconnaissance des acquis et des compétences;
- Support aux programmes d'aide financière;
- Services complémentaires en orthopédagogie, en service social et en orientation.

Notre engagement pour des services de qualité

- Rendre accessibles nos services
- Soutenir et accompagner nos établissements
- Miser sur le développement d'une culture de compétence et sur la contribution de notre personnel
- Gérer nos ressources avec équité, bienveillance, efficacité et transparence
- Promouvoir de saines habitudes de vie auprès de nos élèves et notre personnel
- Assurer des services prompts et courtois à la clientèle
- Agir en partenariat avec la communauté

Notre traitement des plaintes

Si vous avez une insatisfaction à faire connaître ou une plainte à formuler en regard d'un service que votre enfant ou vous-même avez reçu ou auriez dû, selon vous, recevoir, nous vous invitons à contacter Mme Chantal Giguère, responsable des plaintes pour la commission scolaire :

- Téléphone : (418) 589-0806 poste 4826
- Courriel : chantal.giguere@csestuaire.qc.ca

Pour améliorer la qualité de nos services

Si vous désirez formuler un commentaire pour améliorer la qualité de nos services, vous pouvez communiquer avec nous en vous adressant au :

Commission scolaire de l'Estuaire
Centre administratif
620, rue Jalbert
Baie-Comeau (Québec) G5C 0B8
Téléphone : 418 589-0806
Télécopieur : 418 589-2711

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30